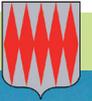


Le Ar Faoued

Faouët

JOURNAL DE LA COMMUNE 2013



Mairie
9, rue Victor Robic
56 320 Le Faouët
Tél. : 02 97 23 07 68
Fax : 02 97 23 11 66

www.lefaouet.fr



Mot du maire et de son équipe

Sommaire

Édito

Budget de la commune

Travaux réalisés 2011-2012
Voierie, sécurité routière,
accessibilité, écoles, tennis,
micro-crèche, cinéma,
site de Sainte-Barbe

Projets 2013-2015
Centre de secours, école de musique,
médiathèque, salle des associations

Roi Morvan Communauté
Centre aquatique, chaufferie
Centre technique

Plan Local d'Urbanisme
SCoT

CCAS - Hôpital
Don du sang

BREVES
FISAC - Ressourcerie
Réseau TIM
Calendrier des fêtes
Démographie
Contacts

Musée du Faouët
Expositions



Cela fait maintenant cinq ans que l'équipe municipale œuvre pour l'avenir de notre commune. Vous trouverez dans ce bulletin municipal les principales informations sur les projets réalisés ces deux dernières années et ceux qui sont en cours ou à venir.

Nous avons réalisé de nombreux investissements qui structurent notre commune et participent au maillage du territoire de la Communauté de communes, appelée désormais « Roi Morvan Communauté ».

Autant d'équipements nécessaires pour l'accueil de la petite enfance, la jeunesse, le sport, la culture et le patrimoine, mais aussi pour la sécurité routière, l'amélioration de notre réseau routier et la protection des biens et des personnes avec le nouveau Centre d'Incendie et de Secours. Tous ces investissements sont des atouts pour l'attractivité de notre commune.

Le financement de ces projets est un point important, c'est pourquoi nous nous sommes attachés à une préparation très soignée des dossiers de demande de subventions, les résultats sont là : le maximum de subventions obtenues pour tous les dossiers ! Je tiens, avec l'équipe municipale, à remercier tout le personnel communal ayant contribué à ces réussites.

Outre les subventions de l'État, la Région ou le Département, nous avons sollicité aussi d'autres partenariats comme les comités de sauvegarde des chapelles, les clubs sportifs concernées par les projets ; merci à ces associations pour leur participation.

Pour certains projets, le concours de la Communauté de communes est réalisé au travers de loyers : locaux pour le service jeunesse, la micro-crèche, l'école de musique... Roi Morvan Communauté conforte également sa présence sur notre commune au travers du centre technique, du service Environnement-Déchets, le service Enfance-Jeunesse implanté dans les anciens locaux de la perception, le centre aquatique communautaire en cours de construction, l'office de tourisme, le service des Affaires sociales avec l'Atelier du Soleil, et d'autres projets en cours.

Dans ce contexte la maîtrise financière est primordiale. Il était donc nécessaire d'avoir une vision à moyen terme de l'endettement de la commune afin de pouvoir planifier ces projets. C'est pourquoi, même si cela n'est pas obligatoire pour les petites communes, nous avons demandé aux services de la Trésorerie de réaliser une analyse financière prospective, celle-ci montre clairement une baisse significative de la dette en euros par habitant, et même s'il y a une petite augmentation en 2013, la commune restera bien en-deçà du seuil d'alerte des services de l'État. Cette analyse prend en compte les nombreux investissements en cours ou à venir jusqu'en 2017 tout en gardant une marge de sécurité pour couvrir les baisses certaines des dotations de l'État vers les collectivités locales dès 2014.

Par ailleurs, la maîtrise des coûts de fonctionnement est également nécessaire. Nous avons subi depuis quelques années de nombreuses augmentations importantes telles que les charges de personnel, le coût des carburants, de l'électricité et du gaz (+ 34 % en cinq ans !), malgré cela les coûts de fonctionnement de la commune sont maîtrisés : + 1,5 % en moyenne par an.

Face à ces augmentations régulières du coût des énergies, la commune a engagé avec l'ALECOB dans le cadre du Conseil en Énergie Partagé, une analyse de ses consommations avec des préconisations d'investissements pour réaliser des économies en électricité, eau et surtout chauffage. La réalisation d'un réseau de chaleur à partir de la future chaufferie au bois du centre aquatique communautaire est un bel exemple dans ce domaine pour réaliser des économies de chauffage pour les bâtiments communaux qui seront raccordés sur ce réseau.

Par ailleurs, ceci sera également un exemple de bonne collaboration entre Commune et Communauté de communes pour participer aux objectifs du Grenelle de l'environnement.

Tous ces investissements participent au soutien de l'activité économique, nécessaire pour l'emploi et la vie sociale.

André Le Corre, maire du Faouët
Vice-président de la Communauté de communes



Le Budget

2011-2012

LES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT

Les recettes sont stables, sans augmentation des taux d'imposition, la dotation globale de fonctionnement (État) est en légère diminution depuis 2010, les recettes des différents services communaux sont identiques d'un exercice à l'autre (certains en plus, d'autres en moins).

La volonté de contenir les dépenses de fonctionnement est constatée par leur faible augmentation d'une année sur l'autre malgré les coûts à la hausse des énergies.

La capacité d'autofinancement a progressé pour se situer autour de 600 000 €.

LES INVESTISSEMENTS

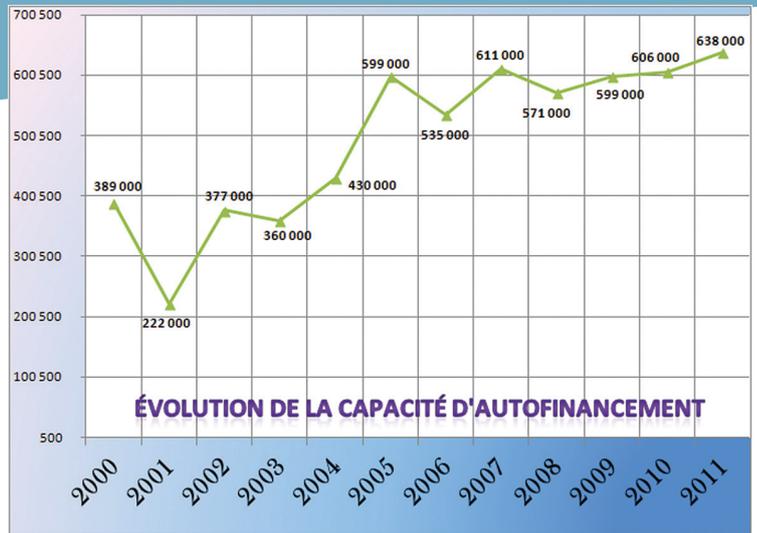
De nombreuses réalisations ont été effectuées : la micro-crèche, la réfection du terrain de tennis, l'entretien de la voirie, l'isolation du cinéma. Des programmes commencent en 2013 : le centre de secours, l'école de musique et l'aménagement du site de Ste-Barbe.

Pour financer ces investissements, la commune a eu l'accord de subventions de l'État, de la Région, du Conseil général, etc.

Le versement des subventions et le remboursement de la TVA n'étant fait qu'après paiement des factures de travaux par la commune, il est nécessaire de recourir à l'emprunt.

Tous ces travaux d'équipements structurants participent à l'enrichissement patrimonial et à l'attractivité de la commune.

La commune poursuit depuis 2007 son désendettement, 26,80 % entre 2007 et 2011 (2007 : 3966 K, 2011 : 2903 K).



FINANCEMENT DES PROJETS

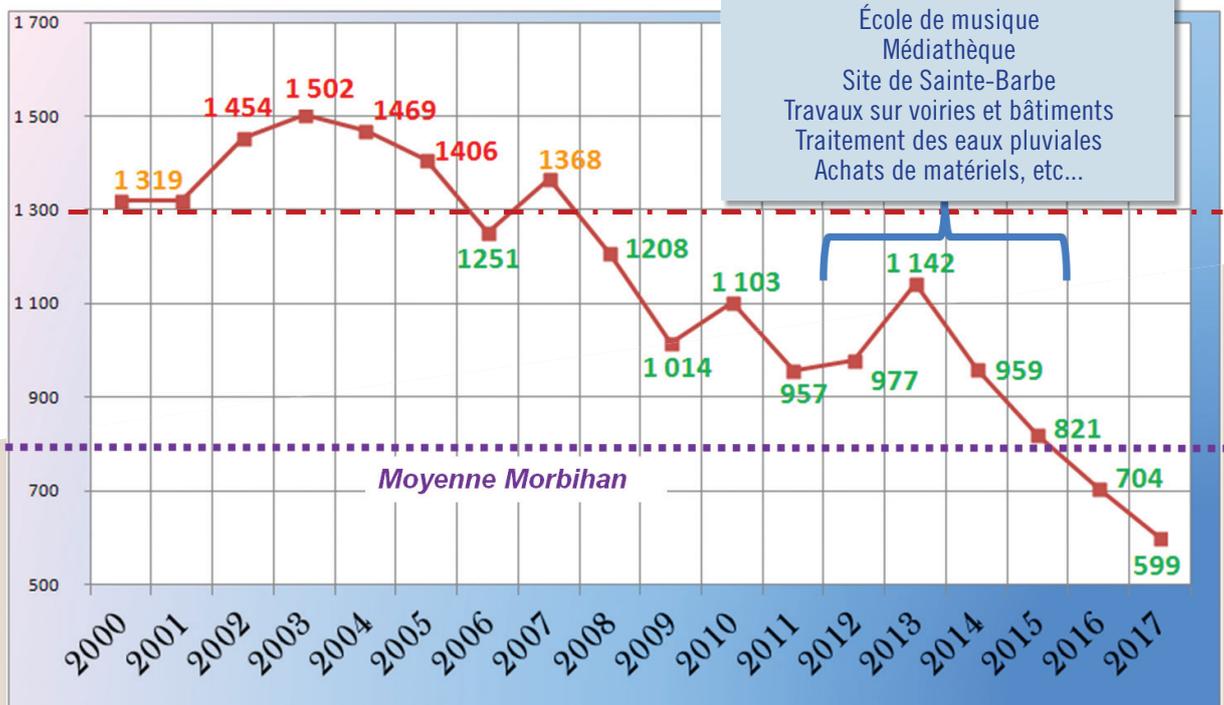
PROJETS	COÛT H.T. Etudes et Travaux	Subventions	Reste à charge de la commune
Micro-crèche	232.500 €	79 %	48.740 €
Isolation du cinéma	83.440 €	70 %	25.032 €
Terrains de tennis & vestiaires	83.000 €	80 %	16.600 €
Centre d'Incendie et de Secours	1.194.599 €	71,2 %	344.000 €

Subventions ← 55% + 16,2%
Autres Communes ←

Ecole de musique	970.000 €	75 %	277.000 €
Aménagement site de Ste-BARBE	848.465 €	67 %	278.504 €
Total PROJETS	COÛTS H.T.	Subventions « moyenne »	Reste à charge de la commune
	3.412.004 €	71 %	989.876 €

PROSPECTIVE FINANCIÈRE 2012 à 2017

Dettes en Euros par habitant



Objectif de la commune de ne pas dépasser 1300 € d'endettement/habitant

COMPRED LES PROJETS :

- Achat du Sacré-Cœur
- Micro-crèche
- Centre d'Incendie et de Secours
- École de musique
- Médiathèque
- Site de Sainte-Barbe
- Travaux sur voiries et bâtiments
- Traitement des eaux pluviales
- Achats de matériels, etc...

Travaux réalisés

2011-2012

Voirie-Entretien
Sécurité routière
Accessibilité

De nombreux travaux sur la voirie publique ont été réalisés afin d'améliorer de façon pérenne les routes, bien dégradées depuis de nombreuses années. L'investissement financier pour la commune est important car les travaux d'entretien de la voirie ne peuvent faire l'objet que d'un maximum de 7 500 € de subvention par an !



Botohrec



Park Longe



Restalgon (1^{ère} phase)



Route de Restamblaye



Route de Saint-Jean



Rue Brizeux

Lorsque cela était possible, nous avons effectué le marquage d'itinéraire piéton et vélo, cependant la prudence des conducteurs de véhicules reste de mise. Des investissements pour la sécurité routière ont été également réalisés : la mise en place de l'itinéraire Poids lourds en partenariat avec l'Antenne technique départementale de Guémené du Conseil général, la mise en place de radars pédagogiques devant les deux collèges, la réalisation de plateau ralentisseur devant la mairie, la mise en place d'une « zone 30 » pour les rues autour de la place des Halles.

Mise en œuvre de l'itinéraire Poids lourds.



Rue de Coat en Haie



Rue des Genêts



Rue du Brugou



Parking et voie piétonne : école publique / micro-crèche



La poste



La Maison des Jeunes



Radars pédagogiques à alimentation solaire aux abords des Collèges.

Passage PMR rue Victor Robic



L'accessibilité de la voirie et des espaces publics pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) s'améliore : après le cinéma et la poste, ce sont les abords de la mairie qui ont fait l'objet de travaux pour l'accessibilité.

Les écoles

- L'école primaire du Brugou avec le renouvellement du matériel de la salle informatique, la mise en place d'ordinateurs dans chaque classe, et la création d'une classe pour les élèves du canton du Fauouët en situation de handicap scolaire, appelée CLIS, (travaux financés par la commune).
- Le collège J.-C. Carré avec la modernisation de sa cuisine et du self, la création de nouvelles classes, etc... (travaux financés par le Conseil général).
- Le collège Sainte-Barbe avec la refonte de certaines classes et surtout la création de la nouvelle école maternelle et primaire du Sacré-Cœur regroupant ainsi toutes les écoles privées sur le même site. (travaux financés par l'association des propriétaires).



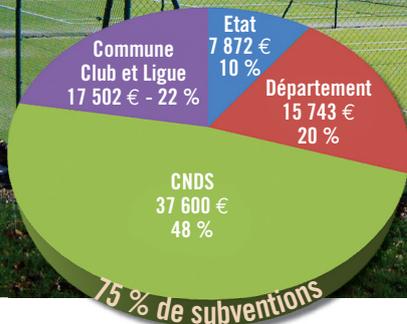
Collège Jean-Corentin Carré



Collège Sainte-Barbe

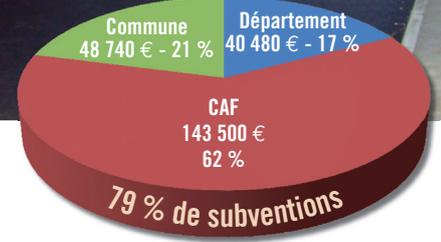
MICRO-CRÈCHE

TENNIS



Le Brugou :
réfection totale des terrains de tennis
et mise en place de vestiaires.

Les terrains de tennis, rue du Brugou, étaient dans un état très dégradé voire dangereux, il était donc urgent de faire quelque chose. La relance d'un nouveau club de tennis regroupant plusieurs communes a été un élément porteur et surtout décisionnel pour la commune. En effet, pourquoi investir s'il n'y a pas de structure sportive pour utiliser et promouvoir le sport et en particulier vers nos jeunes ? L'étroite collaboration avec les dirigeants du Club de tennis de l'Ellé et la ligue a permis de bien définir les besoins (réfection totale des deux terrains, mise aux normes, choix d'un revêtement synthétique, création de vestiaires, accessibilité PMR) et de préparer tous les dossiers de demandes de subventions vers l'État, le Conseil général, le Comité national de développement du sport, la Ligue de tennis. Toutes ces subventions et la participation financière du Club de tennis ont permis de diminuer considérablement l'autofinancement de la commune et c'est l'exemple d'une belle réussite !



En 2012 :

Le Faouët construit la 1^{ère} micro-crèche de notre territoire.

Fin 2012 : prise de la compétence micro-crèche par le service Enfance-Jeunesse de Roi Morvan Communauté, (garde des enfants de 0 à 6 ans). La structure est louée par la Communauté de communes qui assure la gestion et le recrutement du personnel.

CINEMA



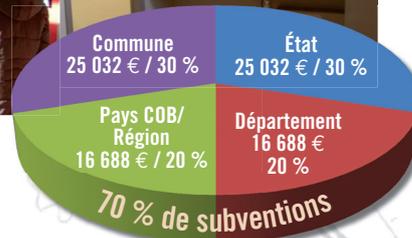
Isolation par l'extérieur.



Aménagements intérieurs.

Passage au numérique

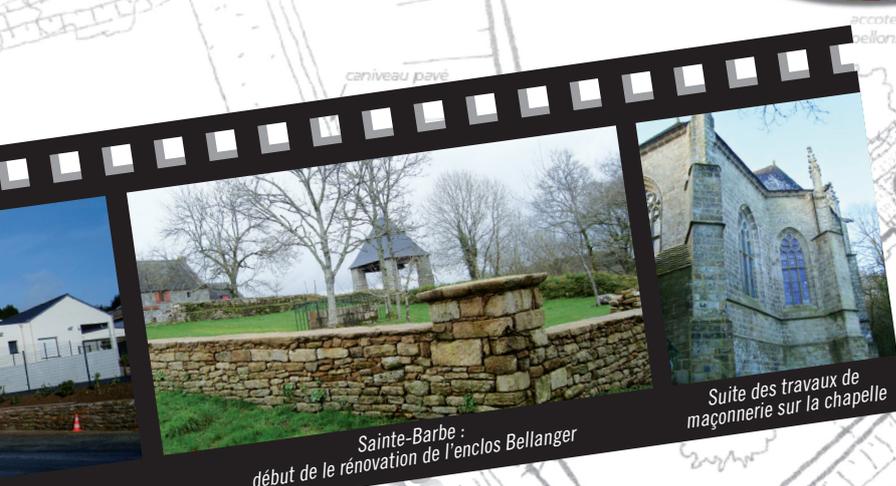
Isolation du cinéma :
83 440 € HT



Fin des aménagements du cinéma Ellé.

11 614 personnes ont franchi les portes de notre cinéma. Il est donc bien un service de proximité ayant une très bonne fréquentation. Sa rénovation complète était donc bien justifiée et son équipement numérique récent permet maintenant de regarder les films en 3D dès leur sortie officielle pour un prix très compétitif !

Un grand bravo et merci à toute l'équipe de l'association qui gère le cinéma.



Sainte-Barbe :
début de la rénovation de l'enclos Bellanger

Suite des travaux de
maçonnerie sur la chapelle

Aménagement du Site de Sainte-Barbe

Projet sur 4 ans

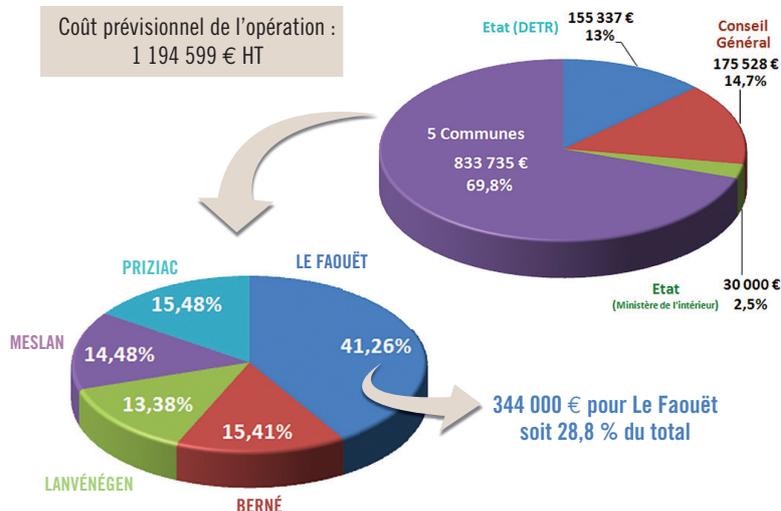
67 % de subventions
pour les travaux

Projets en cours et à venir



Centre d'Incendie et de Secours (CIS)

Coût prévisionnel de l'opération :
1 194 599 € HT



PLANNING

- Sept. 2012 : démolition de l'ancienne gare
- 8 déc. 2012 : pose des 5 premières pierres
- Août 2013 : livraison 1^{ère} tranche, déménagement
- 4 déc. 2013 : inauguration à la sainte Barbe



La protection des biens et des personnes est un service public majeur, il était donc primordial et surtout grand temps de réaliser un nouveau Centre d'Incendie et de Secours car la caserne actuelle était vétuste voire insalubre pour certains locaux. C'est un important investissement que nous partageons avec nos communes voisines de Lanvénege, Meslan, Berné et Priziac. La participation de chaque commune est calculée suivant sa population et la moyenne des interventions sur chaque commune. Ce projet est également un bon modèle de travail en commun et d'une mutualisation des dépenses entre plusieurs communes.

Aménagement de l'école de musique

L'achat du reste des bâtiments et terrains des Ursulines par la commune permet non seulement de conserver un patrimoine du XVII^e siècle, mais également de réaliser à terme un pôle « Art & Culture » en centre Bretagne, pôle qui s'articulera autour de notre musée des peintres qui a obtenu en janvier 2012 l'appellation « Musée de France » concrétisant ainsi plus de 25 années de travail et de projet culturel. La réhabilitation du premier bâtiment le long de la rue de Quimper permettra d'accueillir l'école de musique du Pays du Roi Morvan qui compte aujourd'hui plus de 400 élèves et une vingtaine d'enseignants. La gestion de cette école de musique est assurée par l'association et les locaux seront loués par la Communauté de communes ; la commune du Fauët percevra donc un loyer.



Coût prévisionnel de l'opération :
970 000 € HT

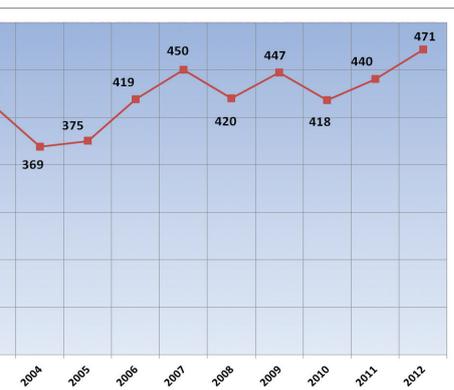


Future médiathèque
Salle pour les associations

PLANNING

- Sept. 2012 : achat des bâtiments
- 20 déc. 2012 : ordre de service aux entreprises
- Janvier 2013 : démolition, gros œuvre
- Fév. 2014 : fin prévisionnelle des travaux

Nombre d'interventions



Le nombre d'interventions du Centre d'Incendie et de Secours ne cesse de croître au fil des années : 208 sorties en 1999 pour atteindre 471 en 2012. Cet accroissement est principalement du fait d'un nombre de plus en plus important des « secours à personnes » qui représente plus de la moitié des interventions. La capacité opérationnelle d'un centre de secours repose non seulement sur les équipements (bâtiment et engins d'intervention), mais aussi sur les sapeurs pompiers dont leur disponibilité est primordiale notamment en journée. Nous profitons de ce bulletin pour lancer un appel à toutes les personnes qui souhaitent s'engager au service de nos concitoyens, pour la protection des biens et le secours aux personnes.

Contact : Capitaine Christian QUILLIO

Autres projets...

Les autres bâtiments et terrains des Ursulines permettront la réalisation de futurs projets à partir de 2014, tels que la médiathèque et des salles associatives...

Des travaux de sécurité routière et d'amélioration de l'accessibilité, de la voirie et des espaces publics continueront et en particulier pour 2014 : l'amélioration des arrêts de bus et du stationnement aux abords des deux collèges J.-C. Carré et Sainte-Barbe.

D'autres études seront lancées dès cette année : l'amélioration et la sécurité des piétons rue de Saint-Fiacre, le stationnement en centre-ville (étude en partenariat avec les commerçants), les travaux d'entretien de notre patrimoine bâti (chapelles, halles, clocher de l'église...) et bien sûr l'organisation de la santé sur notre territoire (maison médicale pluridisciplinaire / projets de l'hôpital).

Équipements de Roi Morvan Communauté



Nous pouvons noter une nouvelle dynamique de la Communauté de communes avec en particulier l'implantation de services importants sur notre commune. En complément des structures existantes (le Point Accueil Emploi derrière la mairie, le service Affaires sociales rue du Soleil et l'office de tourisme) et le maintien du service Enfance-Jeunesse dans leurs nouveaux locaux près de la poste, de nouveaux services de Roi Morvan Communauté se sont implantés sur Le Fauouët : le service Environnement déchets au centre technique de Pont Min,

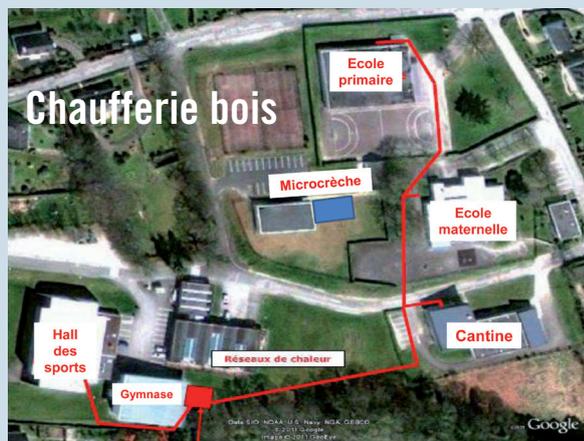
l'accueil de la petite enfance à la micro-crèche Ty Korrigan et tout dernièrement la ressourcerie dans la ZI de Pont Min. Viendra compléter tout cela le tout nouveau centre aquatique qui offrira, du bébé nageur aux seniors, des multiples activités de natation et de détente avec ses deux bassins, son espace aquagym, son toboggan et son espace Spahammam. La réalisation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur sur lequel seront connectés les bâtiments communaux permettra de faire d'importantes économies d'énergies.



Centre aquatique

Début des travaux sept 2012 - Mise en service été 2014

Le Bureau d'Études ETHIS de Lorient a réalisé l'étude d'un réseau de chaleur à partir de la chaufferie bois communautaire et démontre que ce système est très pertinent, il permet d'améliorer la rentabilité de la chaufferie biomasse du centre aquatique. Ceci permettra la connexion des bâtiments communaux (gymnase, halle aux sports, cantine, écoles maternelle et primaire) et ainsi, faire des économies à terme.



D'un point de vue technique, tous les bâtiments sont raccordables, l'impact environnemental est très important puisque la réduction d'émission de GES (Gaz à Effet de Serre) est de 75 %, et que l'on atteint le « facteur 4 » qui est l'objectif de la France à atteindre en 2050 (réduction globale de ses émissions de GES par 4).

- 243 T DE CO₂ PAR AN

Les bilans économiques et écologiques sont donc très favorables à la solution Biomasse + réseau de Chaleur.

Centre technique



ZI de Pont Min : mise en service du centre technique de Roi Morvan Communauté. Aménagement des abords et réalisation de graff par le service Jeunesse.

Urbanisme



Déroulement du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'avancement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été présenté au Conseil municipal le vendredi 12 avril dernier par le Bureau d'études *Les Ateliers d'Ys*.

Cela fut l'occasion de rappeler les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et de discuter sur quelques zones dans le périmètre urbanisé : constructibilité totale ou partielle, emplacements réservés pour équipements publics, etc...

L'identification des Zones Humides (ZH) et des cours d'eau a été réalisée, la carte a été validée par le Conseil municipal et par la Commission Locale de l'Eau (CLE) le 18 avril dernier : cette carte et toute la réglementation concernant les Zones Humides sont donc applicables.

Même si le rythme des réunions ralenti pour ce mettre en phase avec l'avancement du SCoT communautaire, le travail de la commission avec les différents services associés (services de l'État avec la DDTM, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie...) continue, en particulier sur les règlements de chaque zone : urbaine (U), à urbaniser (AU), naturelle (N) et agricole (A).

SCoT communautaire

Le Conseil communautaire a décidé en 2012 de réaliser un Schéma de cohérence territorial (appelé SCoT) sur le territoire de Roi Morvan Communauté.

Lors de la réunion du « Porté à connaissance de l'État » le 26 mars 2013 à Gourin en présence du sous-préfet de Pontivy, les services de la DDTM ont rappelé les enjeux du SCoT pour nos 21 communes, et que c'est un temps pour élaborer un projet de territoire, d'où l'importance de la démarche participative. Les principaux enjeux ont été présentés :

- l'élaboration d'un projet économique construit sur les ressources locales,
- l'agriculture qui peut être un moyen de valoriser l'environnement et qui produit des ressources que nous appelons « déchets » alors même que ce sont des co-produits agricoles ou exédents structurels que nous pouvons valoriser par la production d'énergies (chaleur, gaz, électricité) via la méthanisation ou la gazéification,
- la trame verte et bleue avec les richesses naturelles, les sentiers de randonnées, les ressources en bois, etc...
- le paysage, révélateur de projet qui s'appuie sur les richesses paysagères et le patrimoine bâti formant le socle de l'identité locale.

Tous les thèmes concernés par ce SCoT (économie, agriculture, tourisme, transport, environnement, social, etc...) fixeront des orientations et objectifs qui devront être pris en compte dans tous les Plans Locaux d'Urbanisme ou cartes communales des 21 communes de notre territoire. De ce fait il est important que l'avancement de notre PLU soit en cohérence avec celui du SCoT communautaire afin de ne pas avoir à refaire le travail et donc de faire des dépenses supplémentaires.

Rappel des règles d'urbanisme

Tous travaux entraînant une modification de l'aspect extérieur de sa propriété (changement ou création d'ouvertures, de clôtures, le remblaiement, etc...) doit faire l'objet d'une autorisation préalable : déclaration préalable ou permis de construire. Il est important de venir prendre conseil auprès des services de la mairie ou des services de l'État (DDTM).

Service urbanisme de la DDTM

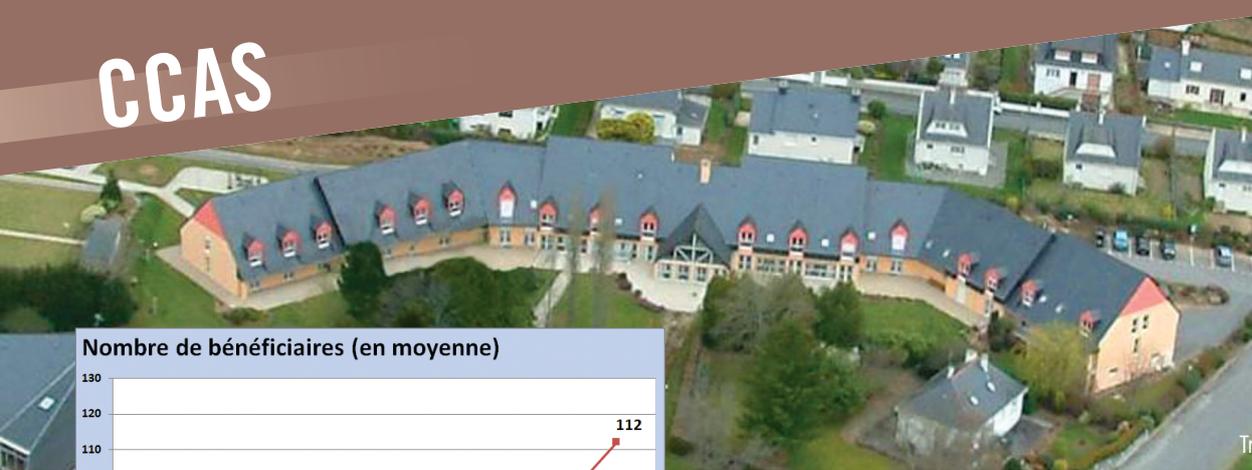
Le départ à la retraite courant 2013 de quelques employés des services de l'État (DDTM) actuellement dans les bureaux du Conseil général, cours Carré, a bien failli entraîner le départ de ce service vers leur direction à Hennebont.

Face à ce risque de départ de la DDTM de notre territoire, le maire du Fauët a proposé de mettre à disposition de la DDTM trois bureaux dans le bâtiment « Mairie annexe ». Cette proposition a reçu un avis très favorable de la part de la direction et du personnel de la DDTM. Cette initiative permettra de conserver ces services de proximité nécessaires à la population mais aussi aux collectivités locales ; les bureaux sont en cours de rénovation et seront disponibles début juillet.



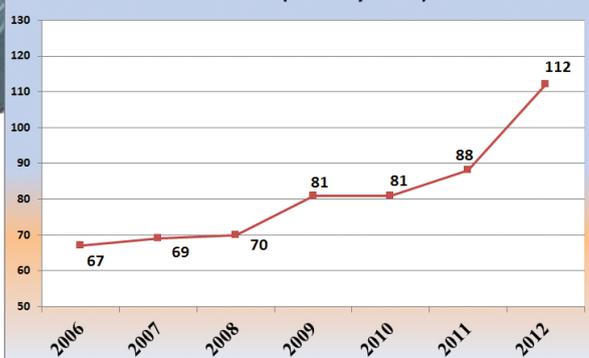
Élagage au bord des routes et à proximité des réseaux électriques et de télécommunication

L'élagage des arbres et l'entretien des haies en bordure de la voie publique est une obligation pour chaque propriétaire afin que cela ne viennent pas nuire à la sécurité des usagers. Par ailleurs, la même obligation existe pour les arbres qui menaceraient d'endommager les lignes ErDF et France Télécom lors des épisodes venteux. Concernant les lignes électriques, il est fortement conseillé de se rapprocher d'ErDF avant toute intervention, et de faire réaliser les travaux par un professionnel habilité compte tenu des risques encourus à proximité de ces lignes.

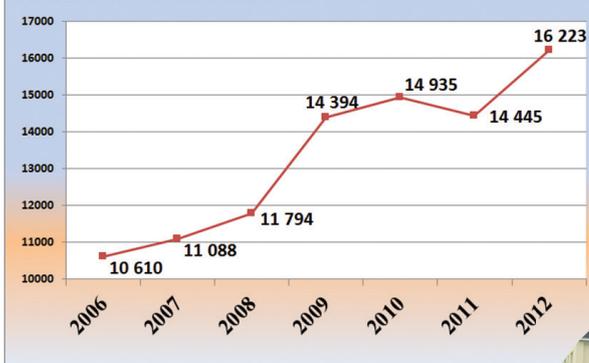


Travaux d'aménagement terminés.

Nombre de bénéficiaires (en moyenne)



Nombre d'Heures effectuées



Le Centre Communal d'Actions Sociales a bien pris son envol et conforte ainsi sa position d'importance pour la population âgée. Notre résidence *Les Asphodèles*, qui a fêté ses 20 ans en octobre 2011, a réalisé en partenariat avec Bretagne Sud Habitats des travaux de modernisation des appartements notamment pour leur accessibilité. Le taux d'occupation à 98 % est aussi le signe de qualité et de professionnalisme du personnel pour l'accueil, les services et l'animation.



Le Service d'Aide à Domicile s'est quant à lui bien développé : l'augmentation très importante du nombre d'heures et du nombre de bénéficiaires en est la preuve. C'est aussi la reconnaissance d'un service de proximité et de qualité. Un gros effort de formation est effectué par le CCAS, et le personnel est bien investi également pour valider ses acquis et passer des examens pour obtenir le diplôme d'Assistante de vie.

Un grand bravo à toute l'équipe du CCAS !



Raphaël Lagarde André Le Corre

Exercice d'incendie à l'hôpital



HOPITAL

Un nouveau directeur : M. Raphaël Lagarde

Il nous a été difficile d'obtenir le maintien d'un poste de directeur pour notre centre hospitalier du Faouët car l'Agence Régionale de la Santé (ARS) privilégiait les regroupements d'établissements (directions communes, fusions...) ; élus et représentants du personnel ont persévéré et nous avons finalement convaincu l'ARS du bien fondé d'une direction locale pour mener à bien les projets de notre hôpital tout en développant les coopérations entre établissements. L'organisation de la santé est un grand chantier avec de multiples acteurs tels que l'ARS, le Conseil général, les élus locaux et les professions libérales. La Direction du centre hospitalier et le Conseil de surveillance travaillent d'ors et déjà sur de futurs projets pour l'avenir de l'offre de soins répondant aux besoins de notre population dans le nord-ouest du Morbihan :

- amélioration de l'hébergement des résidents à l'EHPAD,
- confortement des partenariats entre établissements,
- réflexions sur l'offre de soins sur notre territoire : consultations avancées ? accueil de jour ? unité Alzheimer ? maison médicale pluridisciplinaire ?...
- économies d'énergies : chaufferie bois ?
- etc...

Pour mener à bien tous ces projets qui seront l'avenir de la santé sur notre territoire, il est nécessaire que le Ministère de la santé, l'ARS et le Conseil général soutiennent cette démarche et nous donnent les moyens financiers de les réaliser.



Donner son sang, ça a du sens !

Mobiliser la population autour du don de sang est essentiel : 650 dons de sang sont nécessaires tous les jours pour soigner près de 34 000 malades en Bretagne.

Les besoins en globules rouges, dont l'augmentation régulière est due principalement à l'allongement de l'espérance de vie et au développement des techniques médicales, devraient progresser encore de 3 % en 2013. L'Établissement Français du Sang Bretagne compte donc sur la participation de tous, futurs donateurs et donateurs réguliers, pour répondre aux besoins des malades.

Il n'existe pas aujourd'hui de produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable !

Pour donner son sang, il faut :

- être en bonne santé et répondre aux conditions d'aptitude au don,
- être âgé de 18 à 70 ans révolus,
- se munir d'une pièce d'identité pour un premier don en Bretagne.



FISAC



Avec Roi Morvan Communauté et la CCI, la commune a mis en place un FISAC (Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce en centre-ville).

Pour ce faire, un groupe de travail a été constitué entre élus, commerçants, la Communauté de communes et la Chambre de commerce afin de réaliser tout d'abord un diagnostic de l'existant puis établir une proposition de liste d'actions pour améliorer et dynamiser le commerce en centre-ville (stationnement, accessibilité, signalétique, actions commerciales, etc..). Une première action a été la création d'une Union des commerçants et artisans « **Le Faouët s'anime !** ».

L'étude a été confiées à « Cibles & Stratégies » et a fait l'objet d'une subvention à la hauteur de 50 %, soit 9 500 €.

La ressourcerie communautaire

COLLECTER - VALORISER - REVENDRE

En 2012, la Communauté de communes validait l'idée de la création d'une ressourcerie / recyclerie sur notre territoire afin de collecter, avant de les jeter dans les bennes des déchetteries, les petits mobiliers, jouets, livres, vaisselle, etc... qui peuvent avoir une seconde vie en les valorisant et les revendant à un prix modeste. Un groupe de pilotage a été constitué avec des délégués communautaires des commissions Affaires sociales et Environnement-Déchets. Les communes avaient été invitées à proposer des bâtiments vacants sur leur commune qui pouvaient répondre aux critères nécessaires pour accueillir ce type d'activité. Après visite et analyse des différentes propositions par le groupe de pilotage, le Conseil communautaire a validé la proposition d'acquisition d'un terrain avec un bâtiment de 550 m² disponible sur la zone industrielle de Pont Min et à proximité du centre technique communautaire et de la déchetterie du Faouët. Le groupe de pilotage va s'atteler en 2013 à mettre en place cette structure qui accueillera un deuxième « chantier d'insertion », le premier travaillant sur le volet Nature et petit patrimoine. Cette activité de Recyclerie / Ressourcerie est bien subventionnée par l'État et le Conseil général tant pour l'investissement que pour le fonctionnement, et viendra en complément des structures caritatives existantes sur notre territoire.



© photo Jean-Luc CUCHEVAL

Nos halles avaient pour coutume d'accueillir de multiples activités : le marché, les fest-noz, le salon des antiquaires, les brocantes, les trocs et puces, les concours de boules, etc... mais le jeudi 5 juillet 2012, un événement très particulier renouait avec le passé que seuls nos aînés se souviennent encore « la vente d'animaux d'élevage ». En effet il y avait très longtemps que le Faouët n'avait pas eu ce type d'animation qui pourtant était monnaie courante sur la place des Halles, ces scènes avaient été immobilisées au XIX^e et XX^e siècle par de nombreux peintres et photographes. La vente aux enchères du cheptel de Joël Gaudard sous les halles a permis non seulement à nos anciens de revivre cette époque, mais aux plus jeunes de découvrir un événement devenu très rare de nos jours. Les professionnels se sont déplacés de toute la France et pour certains de l'étranger, cette journée leur a fait également découvrir notre territoire et une partie de notre patrimoine qui, nous l'espérons, leur a donné l'envie de revenir avec leur famille et leurs amis.

RÉSEAU TIM, BOUGEZ EN BUS...

Le réseau TIM organisé par le Conseil général, relie entre elles les principales communes et villes du département. Les transports collectifs, c'est économique, écologique, convivial – ou tout simplement pratique pour s'éviter le stationnement ou la conduite. Pour 2 € seulement, vous pouvez sillonner le département en toute tranquillité sur les 18 lignes TIM. Alors n'hésitez plus, prenez le car !



Notre commune est desservie par la ligne **TIM n°15 : GOURIN – PLOURAY – LE FAOUËT – LORIENT**

Pour se renseigner, trois possibilités :

- Par téléphone **0810 10 10 56** (prix appel local à partir d'un poste fixe)
- Sur Internet : www.morbihan.fr
- En mairie, en retirant une fiche horaire ou en consultant le guide TIM

Outre le billet à 2 €, le réseau TIM propose la carte TIM10 à 15 €, l'abonnement jeune (- 26 ans) à 32 €/mois et pour les moins jeunes à 42 €/mois.

Calendrier des fêtes 2013

Juin

- Sam. 1^{er}** Fête des voisins, les Halles, Union des commerçants
Dim. 2 VTT Kériel Guiscrieff, championnat de Bretagne
Sam. 8 Kermesse école du Sacré-Cœur
Sam. 15 Collège Troc et puces FSE Halles
Merc. 19 Goûter
Jeu. 20 Bal, salle des fêtes – Séniors
Ven. 21 Fête de la musique, les Halles
Dim. 23 Vélo : Tro Bro, les Halles
Merc. 26 Repas de la Chorale de la Marion, salle des Fêtes
Sam. 29 Gala de Gym, salle de gym
Dim. 30 Fête de la Sainte-Barbe – Palets

Juillet

- Lun. 1^{er}** Fête de la Sainte-Barbe : boules + palets
Sam. 6 Lutte Bretonne, les Halles
 Place des Halles : peintres
Sam. 6 Saint-Jean
Dim. 7 Saint-Jean
Sam. 13 Championnat départemental de Palets. Kéroza. Place des Halles : peintres
Dim. 14 Bal des Pompiers – feux d'artifice.
Jeu. 18 Bal de la FNACA, salle des fêtes
Sam. 20 Place des Halles : peintres
Ven. 26 Loto USF, salle des Fêtes
Sam. 27 Place des Halles : peintres
Dim. 28 Couleur de Bretagne, salle des Fêtes

Août

- Sam. 3** Arts vagabonds de 8h à 19h. Place des Halles : peintres.
Dim. 4 Troc et Puces USF, les Halles
Sam. 10 Place des Halles : peintres.
Merc. 14 Halles fête Bretonne Dansérien
Jeu. 15 Grand Pont Karim
Ven. 16 Salle des fêtes loto USF
Sam. 17 Antiquaires, les Halles
 Place des Halles : peintres
Dim. 18 Antiquaires, les Halles
 Place des Halles : peintres
Dim. 18 Saint-Fiacre
Sam. 24 Saint-Adrien.
 Place des Halles : peintres
Dim. 25 Saint-Adrien.
 Place des Halles : peintres
Sam. 31 Place des Halles : peintres

Septembre

- Ven. 13** Loto Ty an Dud, salle des Fêtes
Sam. 14 Saint-Sébastien
Dim. 15 Saint-Sébastien
Merc. 18 Goûter
Jeu. 19 Bal Séniors de l'Ellé
Dim. 29 Fête du cheval + oiseaux, Halles + Salles des Fêtes

Octobre

- Ven. 4** Loto de la Croix-rouge, salle des Fêtes
Ven. 4 Halles en nocturne : concours de Boules
Sam. 5 Palets, Rosaire
Dim. 6 Rando Vélo, Rosaire
Dim. 6 Cyclo, Kéroza
Dim. 6 Dansérien Fest-deiz, salle des Fêtes, à 14h30
Lun. 7 Boules, les Halles
Sam. 12 Repas club de palets, salle des fêtes
Dim. 13 Repas FNACA, salle des Fêtes
Lun. 14 AG Rondo, petite salle (des fêtes)
Merc. 16 Goûter
Jeu. 17 Bal – Séniors.
Sam. 19 Raclette, salle des Fêtes – Foyer Laïc
Dim. 20 Repas de la paroisse, salle des Fêtes
Ven. 25 Loto du Hand, salle des Fêtes
Dim. 27 Troc et Puces, salle des Fêtes – Frimousse

Novembre

- Ven. 8** AG FNACA, salle de Conférence (matin)
Lun. 11 Repas des anciens, salle des fêtes
 Cérémonie du 11 Novembre
Sam. 16 Chorale de la Marion, salle des fêtes – Spectacle à 20h30
Merc. 20 Goûter Séniors de l'Ellé, bal salles des Fêtes

Décembre

- Dim. 1^{er}** Petites Mains : marché de Noël de 10h à 18h, salle des Fêtes
Ven. 13 Téléthon, rando 13h30, salle des Fêtes
Ven. 13 AG Dansérien, cantine municipale
Merc. 18 Goûter, bal – Séniors de l'Ellé, salle des Fêtes.
Sam. 28 Crèche, les Halles

CONCILIATEUR DE JUSTICE pour le règlement à l'amiable des litiges entre privés

« Lorsqu'un litige de voisinage existe entre deux propriétaires privés, l'interlocuteur privilégié n'est pas le maire mais le Conciliateur de Justice qui est chargé de conseiller et d'essayer de résoudre le litige à l'amiable avant qu'il n'y ait dépôt de plainte. Si vous avez une question ou un problème avec un voisin et que vous souhaitez contacter ou prendre rendez-vous avec le conciliateur, vous pouvez passer à l'accueil de la mairie et nous vous remettrons ses coordonnées ainsi que le formulaire à lui transmettre directement après y avoir expliqué votre problème. »

Démographie

NAISSANCES

2010 : 27
 2011 : 20
 2012 : 23

MARIAGES

2011 : 9
 2012 : 7

ÉLECTEURS

60 inscriptions dont
 20 jeunes
 39 radiations

DÉCÈS

2011 : 114
 2012 : 85

HABITANTS

2013 : 2 950

Contacts

PERMANENCES SUR LA COMMUNE :

Sécurité sociale : le mercredi, uniquement sur RDV, de 13h30 à 16h30
 Tél. : 3646

Mutilés du travail : 2^e jeudi, de 11h15 à 12h

CICAS (PA Retraite) : 2^e et 4^e vendredi, uniquement sur RDV, de 9h30 à 12h
 Tél. : 02 97 64 52 80

Retraites CARSAT : le mardi, uniquement sur RDV - Tél. : 3960

Point Accueil Emploi (PAE-PIJ) : le lundi et le vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 - Tél. : 02 97 23 14 71

CAF : le jeudi, de 9h à 12h30 et de 14h à 16h - Tél. : 0 810 25 56 10

MICRO-CRÈCHE : 06 77 29 48 67

Site du Brugou (Magali Pineau).

MÉDIATHÈQUE : 02 97 23 15 39

Mardi : 14h - 18h

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Jeu. : 9 h - 12 h

Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

Juillet et août : ouverture supplémentaire le jeudi de 14h à 17h

SERVICES CARITATIFS

Restos du cœur : 00 00 00 00 00

Croix-rouge : 00 00 00 00 00

Secours catholique : 00 00 00 00 00

Marchés

calendrier

LES MERCREDIS :

2 et 16 janvier

6 et 20 février

6 et 20 mars

3et 17 avril

1er, 15 et 29 mai

5 et 19 juin

3, 17 et 25 juillet

7, 21 et 28 août

4 et 18 septembre

2 et 16 octobre

6 et 20 novembre

4, 18, 24 et 31

décembre



Par arrêté ministériel de janvier 2012, le musée du Fauët a obtenu du Ministère de la culture et de la communication l'appellation « Musée de France ». Aboutissement du travail réalisé depuis 25 ans à partir de la collection municipale bientôt centenaire, cette reconnaissance au plus haut niveau va permettre au musée de bénéficier des avantages liés à l'obtention de ce statut. En termes d'aménagement du territoire, il s'agit, aux yeux de l'État, d'un geste fort, car jusqu'alors le centre Bretagne ne comptait aucun Musée de France, ceux-ci étant pour la plupart situés dans les grandes agglomérations ou sur la côte. Cette promotion récente vient donc à point consolider le maillage culturel régional.

La Verseuse de crème, Le Fauët.
Huile sur toile d'Henry d'Estienne. Coll. particulière.
© ADAGP, Paris 2013. Cliché I. Guégan.

En bleu, Jeannine Guillou (Concarneau, 1919 - Paris, 1946) dans l'atelier des arts décoratifs de Nice, 1925. Coll. particulière.



Visite flash.



Animations pédagogiques.



Visite commentée.

Henry d'Estienne (1872-1949) Du 30 mars au 9 juin 2013

Natif d'un village de l'Aude, près de Carcassonne, Henry d'Estienne présente la singularité d'être à la fois un peintre orientaliste et un peintre de la Bretagne. Ces deux inspirations se trouvent en effet mêlées au sein de son œuvre, dans des proportions à peu près égales. S'y ajoute une pratique du portrait, qui recoupe parfois les deux veines précédentes. Un catalogue accompagne cette rétrospective.



Les animations

- **Visites flash de l'exposition :** tous les dimanches à 15h et 16h30
- **Conférence sur le peintre :** le dimanche 14 avril à 15h
- **L'exposition racontée aux enfants :** vacances de Pâques.
- **Visites commentées pour les groupes :** en semaine et sur réservation (minimum 10 personnes).
- **La Nuit des musées :** samedi 18 mai (animation + accès gratuit à l'exposition).
- **Le Printemps des arts :** du 20 avril au 24 mai (exposition des travaux plastiques des enfants des écoles de Roi Morvan Communauté).

Femmes artistes en Bretagne (1850-1950) Du 29 juin au 13 octobre 2013



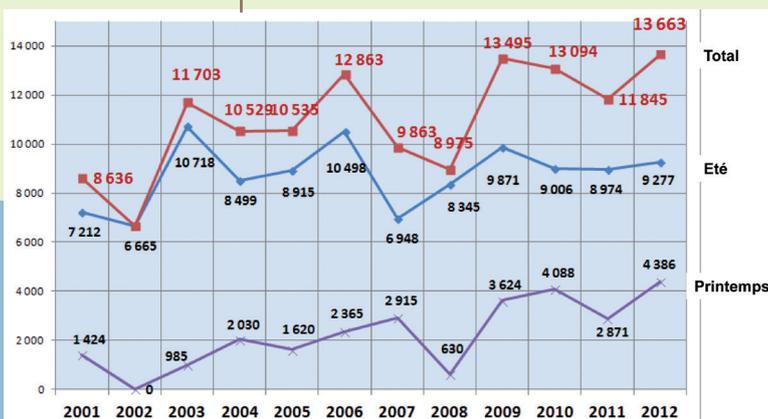
Une exposition inédite qui présente l'extraordinaire activité de femmes artistes qui, loin d'être des amateurs, ont laissé des œuvres exigeantes tant en qualité qu'en diversité. Certaines ont passé leur vie en Bretagne, d'autres y ont résidé quelques années, mais nombreuses sont celles qui, au cours d'un été, n'ont pas résisté au charme des paysages, de la lumière changeante et des traditions. Un ouvrage de référence sera édité à cette occasion.

Pass Expos été 2013 : l'exposition *Femmes artistes en Bretagne* au musée du Fauët et l'exposition *Les Peintres de Quimperlé* à la Chapelle des Ursulines de Quimperlé à prix réduit (1^{er} site visité : 4,50 € / 2^e site : 3 €).

Les animations

- **Visites flash de l'exposition :** tous les dimanches à 15h et 16h30
- **Conférences :**
 - *Femmes artistes en Bretagne* le dimanche 7 juillet à 15h
 - *Jeanne Malivel (1895-1926)* le dimanche 22 septembre à 15h
- **Visites commentées :** tous les jeudis à 10h30 en juillet et août.
- **Visites commentées pour les groupes :** en semaine et sur réservation (minimum 10 personnes).
- **Animations pédagogiques :** du 9 septembre au 11 octobre, en semaine et sur réservation.
- **Les journées du patrimoine :** 14 et 15 septembre (accès gratuit).

Fréquentations du musée



Renseignements : Musée du Fauët
1, rue de Quimper 56320 Le Fauët
Tél. : 02 97 23 15 27 - info@museudufauet.fr